



SANTÉ

De nouveaux médecins déployés dans les hôpitaux du Congo



Les nouveaux médecins suivant les orientations du ministre de la Santé/Adiac

A l'issue d'un stage d'imprégnation de plusieurs mois, trois cent-vingt médecins congolais formés à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi, à Cuba et dans d'autres pays sont déployés dans les hôpitaux du pays.

Ils ont été officiellement affectés le 19 mai à Brazzaville en présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki. Leur déploiement vise l'amélioration de l'offre sanitaire et la réduction de l'écart dans un ratio équilibré médecins/habitants.

Page 5

RÉFORME DE L'ÉTAT

Des actions coordonnées pour la mise en œuvre du PND



Après une année d'exercice, le gouvernement a fait le bilan de son action à l'occasion du quatrième séminaire placé sur le thème « La réforme de l'Etat au cœur de la gouvernance publique pour garantir la mise en œuvre du PND 2022-2026 ». Les ministres ont noté que les travaux en groupe ont permis de réactualiser le plan stratégique de la réforme de l'Etat

Les participants au séminaire gouvernemental dont certaines actions prioritaires à engager sont indispensables à la réussite du Programme national de développement (PND) 2022-2026. Ils ont, en outre, relevé la nécessité d'avoir une compréhension commune aussi bien de la vision de l'Etat que des orientations politiques contenues dans le projet de société du président de la République.

Page 2

CONGO / UNION EUROPÉENNE

Appui à la professionnalisation de la police

Le Congo et l'Union européenne (UE) ont signé, hier à Brazzaville, trois conventions de financement d'un montant de vingt-cinq millions d'euros, environ 16,5 milliards de F CFA destinés à financer trois projets concernant la professionnalisation de la police, le développement numérique et la protection des personnes vulnérables.

Les documents ont été paraphés par le ministre des Finances, du Budget et du



Giacomo Durazzo et Rigobert Roger Andely/Adiac, directeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo.

Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, et l'ambassa-

Page 3

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La CEEAC va envoyer des observateurs

Une mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), conduite par Mangaral Banté, a assuré hier à Brazzaville le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, de l'envoi des observateurs pour

superviser les élections législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains.

« Nous avons effectué la présente mission préélectorale pour nous enquêter de toutes les conditions et de l'environnement qui entoure les préparatifs des

élections de juillet. Ceci nous permettra de nous organiser dans la perspective du déploiement d'une mission d'observation qui sera à la hauteur de l'événement », a-t-il déclaré à la fin de la séance de travail.

Page 3

EDITORIAL

A quel coût ?

Page 2

ÉDITORIAL

A quel coût ?

Le gouvernement a entrepris, depuis une dizaine d'années, un programme de construction de logements sociaux avec pour objectif de densifier l'offre en hébergements de qualité dans les grandes villes du pays. L'enrôlement annoncé des potentiels locataires des appartements de Mpila lève enfin le doute sur leur destination. Mais il faudra se pencher sérieusement sur les coûts pratiqués, généralement très au-dessus de la bourse du citoyen moyen.

Le cas des premiers bâtiments construits à Baongo et au Camp clairon, à Brazzaville, illustre bien cette préoccupation des acquéreurs. En effet, comme Moukondo-Sonaco, dans les années 1980, ces habitations destinées aux fonctionnaires moyens visent à offrir aux agents de l'Etat un meilleur cadre de vie à moindre coût. La réussite de cette politique suppose néanmoins des mécanismes de sélection qui garantissent un retour sur l'investissement.

Pour y parvenir, il faudra communiquer davantage de façon à ce que ceux qui sont habilités à les prendre disposent de tous les éléments d'appréciation nécessaires. De même, pour en assurer un entretien à long terme, un partenariat public-privé est souhaitable. Ce serait aussi le meilleur moyen d'en contrôler l'attribution car bien souvent, l'information liée à la mise en location de ces maisons n'est pas disponible.

Procéder en ces termes sur les bases d'une réglementation rigoureuse et transparente aura l'intérêt de permettre aux citoyens de bénéficier des mêmes droits à l'acquisition d'un logement décent. Ce qui évitera de frustrer nombre de ceux qui s'estiment souvent lésés dans le processus.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Insuffler une dynamique à l'exécution du PND 2022-2026

Réunis du 16 au 18 mai à Brazzaville, à l'occasion du quatrième séminaire gouvernemental, les ministres ont fait le bilan d'étape des douze batailles engagées depuis mai 2021 avant d'explorer des pistes pour une réforme de l'Etat efficace.

Placé sur le thème « La réforme de l'Etat au cœur de la gouvernance publique pour garantir la mise en œuvre du PND 2022-2026 », le quatrième séminaire gouvernemental visait un certain nombre d'objectifs. Il s'agissait, entre autres, de faire le bilan des douze mois de l'action du gouvernement; d'avoir une compréhension commune aussi bien de la vision de l'Etat que des orientations politiques du projet de société du président de la République en vue de leur opérationnalisation dans le cadre de la réforme de l'Etat et du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Il avait aussi pour objectifs de proposer les mesures spécifiques déclinées en axes stratégiques du plan stratégique de la réforme de l'Etat ; de définir les rôles respectifs des différents acteurs dans le processus de la réforme de l'Etat. Des objectifs généraux et spécifiques largement atteints. En effet, les communications ont tourné autour des « Défis, enjeux et perspectives de la réforme de l'Etat » ; « La vision de l'Etat ». « Il ressort du bilan des douze mois d'exercice du gouvernement que beaucoup de réalisations ont été faites. Il convient d'insuffler une dynamique à l'exécution du programme d'action du gouvernement et du PND 2022-2026 ; la forte volonté politique exprimée quant à la mise en place imminente des réformes à impact rapide vient de nouveau confirmer l'engagement du gouvernement à intégrer les mécanismes de suivi et d'évaluation dans l'administration publique en vue de l'amélioration de la gouvernance par les résultats », ont mentionné

les participants dans leur rapport. Les ministres se sont aussi réjouis du fait que les résultats des travaux en groupe ont servi à réactualiser le plan stratégique de la réforme de l'Etat dont les réformes prioritaires à engager sont indispensables à la réussite du PND 2022-2026. « La réforme de l'Etat et celle des collectivités locales longtemps retardées se doivent d'être aujourd'hui plus que jamais au cœur de l'action du gouvernement. Cela permettra de restructurer le paysage administratif et d'accélérer la déconcentration et la décentralisation et ainsi de mieux répondre aux exercices de redressement économique dans notre pays et de lutter contre l'exclusion des collectivités locales », a conclu le rapport.

Accélérer la mise en œuvre d'une gestion budgétaire fondée sur le résultat

Les recommandations ont, quant à elles, porté sur la mise en place d'un fonds d'appui à la réforme de l'Etat ; l'opérationnalisation de la commission nationale de la réforme de l'Etat, organe technique d'orientation, de concertation, d'impulsion de la politique de l'Etat en matière de réformes ; la formulation d'un cadre de référence fondé sur la vision et les orientations stratégiques du chef de l'Etat. « Depuis deux décennies, le Congo s'est doté d'un cadre juridique, institutionnel et d'un arsenal de réformes, preuve d'une volonté et d'un engagement politique. Le problème, sans aucun doute, est juste dans la volonté et la capacité de leur mise en œuvre effective

et leur utilisation optimale. Cette faiblesse mérite d'être corrigée au moyen de mécanismes de gestion appropriés par les organes et agents administratifs qui ont la responsabilité d'appliquer ces réformes », ont souligné les participants.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que le séminaire a permis aux membres du gouvernement de se convaincre que d'importantes réformes ont été engagées dans le pays. Elles tardent cependant à être appliquées par manque de courage, de volonté ou simplement de moyens. Selon lui, ce séminaire ouvre de nouvelles perspectives pour le gouvernement. « C'est, d'ailleurs, pour cette raison qu'il nous faut accélérer la mise en œuvre d'une gestion budgétaire ayant pour base le résultat, en amorçant dès l'année prochaine une expérience pilote de ministères qui vont fonctionner sur la base des budgets programmatiques. Ainsi, nous pourrions davantage optimiser la dépense publique au travers de ce nouveau mode de gestion fondé sur la logique de performance et de transparence », a-t-il déclaré.

En le projetant, le gouvernement entend d'ici au prochain séminaire identifier les défis majeurs des domaines prioritaires du PND, de les prioriser, de fixer des résultats à atteindre et de veiller à leur application immédiate en vue de leur évaluation rapide. « Ce n'est qu'à travers une planification rigoureuse que nous allons garantir la mise en œuvre réussie du PND », a précisé Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES DE JUILLET

Une mission d'observation électorale de la CEEAC attendue

En mission préélectorale à Brazzaville, la délégation de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a annoncé, le 19 mai à l'issue d'une séance de travail avec le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), le déploiement des observateurs électoraux pour le double scrutin de juillet prochain.

Conduite par le commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la commission de la CEEAC, Mangaral Banté, la mission est allée s'informer de l'implication effective du CSLC dans le processus électoral en cours. Le but étant d'avoir des élections libres et apaisées au Congo. « Nous avons effectué cette mission préélectorale pour nous enquêter de toutes les conditions et de tout l'environnement qui entourent les préparatifs de ce double scrutin pour nous permettre, au retour, de nous organiser afin de déployer une mission d'observation électorale qui sera à la hauteur de l'événement », a annoncé le chef de la délégation, précisant que les observateurs de la CEEAC arriveront quelques jours avant le vote.

Mangaral Banté et les autres membres de la commission sont sortis, au terme de leurs échanges, avec la conviction selon laquelle les préparatifs vont bon train. Ce qui présage, a commenté le commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la commission de la CEEAC, d'un succès éclatant au cours des élections à venir. Il a également promis un appui de cette institution sous-régionale au processus électoral en cours. « La CEEAC a toujours été présente sur le théâtre des élections au Congo. Nous étions là en mars 2021 lors de l'élection présidentielle ; nous avons tenu à venir également prendre part à ces élections législatives et locales qui, aussi bien pour le Congo que pour la CEEAC, revêtent un caractère très important parce que cela contribue à renforcer davantage l'ancrage de la démocratie dans notre sous-région, et qui dit démocratie dit gage de sécurité et de stabilité », a-t-il poursuivi. Le président du CSLC, Philippe Mvouo, et les autres membres du bureau du régulateur des médias au Congo ont rassuré leurs hôtes qu'ils sont à pied d'œuvre pour que les prochaines élections se déroulent dans les conditions optimales tout en garantissant leur succès. « Nous sommes venus écouter le CSLC, prendre des conseils auprès de lui. Au retour, nous avons prodigué des conseils à cet organe pour qu'il améliore ses méthodes de travail sur le terrain électoral », a conclu Mangaral Banté.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO/UE

Vingt-cinq millions d'euros pour des projets structurants

Trois conventions de financement ont été signées, le 19 mai à Brazzaville, entre le ministre des Finances, Roger Rigobert Andely, et l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo. Le don européen de vingt-cinq millions d'euros, environ 16,5 milliards FCFA, est destiné à financer trois projets relatifs au développement numérique, à la protection des personnes vulnérables et de l'environnement ainsi qu'à la professionnalisation de la police congolaise.

Le premier projet lié au développement numérique a bénéficié d'un crédit de quinze millions d'euros, soit 9,8 milliards FCFA. Il vise à développer le potentiel de la transformation numérique susceptible de créer des milliers d'emplois en faveur des jeunes ; le secteur numérique contribuant à hauteur de 4% au Produit intérieur brut du Congo. Cette phase du projet reposera essentiellement sur l'initiative « Congo Digital », un projet de mixage prêts-dons, autrement dit du don et d'un prêt de dix millions d'euros de la Banque européenne d'investissement.

Le deuxième accord de don, d'un montant de cinq millions

d'euros, soit trois milliards FCFA, a pour but d'appuyer le programme de professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes. L'initiative a une triple vocation, a indiqué Giacomo Durazzo, à savoir garantir le respect des droits humains, lutter contre toute forme de torture et de traitement dégradant ou inhumain, et d'améliorer les conditions de détention dans les commissariats au Congo. À l'instar du Projet d'action pour le renforcement de l'État de droit et des associations (ex-Pareda), le nouveau projet contribuera à l'amélioration des modalités d'intervention des policiers, à travers les conditions matérielles de travail, formation et contrôle de l'activité judiciaire.

Le troisième accord de don de cinq millions d'euros est destiné au financement d'un projet transversal lié à la promotion du genre et de la jeunesse, à la protection des personnes vivant avec handicap, y compris l'environnement.

Tous les trois projets sont alignés sur les priorités du gouvernement congolais définies dans le Plan national de développement (PND 2022-2026).

« Ces nouvelles actions renforcent le portefeuille de notre

partenariat en cours, avec un niveau d'engagements et de décaissements déjà remarquable. Pour la République du Congo, il s'agit d'apports financiers précieux qui contribueront à la mise en œuvre de priorités nationales reconnues à travers le PND 2022-2026, et de répondre aux priorités essentielles pour le pays », a estimé l'ambassadeur de l'UE.

Pour le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, la signature des trois accords de financement constitue la preuve de l'excellence des relations de coopération entre le Congo et les partenaires européens. Elle consacre, a ajouté Rigobert Roger Andely, la poursuite de la normalisation des relations entre le gouvernement et les partenaires au développement tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la France. « Cet appui financier de l'UE doit nous inciter à respecter nos engagements internationaux librement souscrits dans le cadre de la consolidation du développement économique et financier de notre pays », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Les experts examinent ses statuts et règlement intérieur

En prélude à la réunion des ministres de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC), les experts se sont réunis pour l'examen et l'adoption du projet des statuts de cette commission et faire un point sur la mise en œuvre de ses activités après la dernière réunion des chefs d'État du 29 avril 2018.

Prenant la parole au cours de ces assises, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a fait savoir que les pays membres de la CCBC ont consenti un effort très appréciable qui est ponctué par la révision des contributions déterminées au niveau national (CDN) qui balisent désormais la matérialisation des engagements pris. Maleye Diop a félicité la République du Congo qui dispose déjà avec l'appui de ses partenaires un Plan d'investissement de sa CND qui pourrait bénéficier des apports de financement du FBBC et d'autres mécanismes.

Les documents de statuts de la CCBC soumis à l'examen viennent donc renforcer les mécanismes de son fonctionnement afin de la crédibiliser vis-à-vis des partenaires. De ce fait, il a félicité aussi bien les acteurs étatiques que non étatiques et les partenaires au développement qui soutiennent les pays membres de la CCBC dans ce processus. Précisant que le processus de mise en place de la CCBC et de son instrument de financement le Fonds Bleu suit son cours avec de bonnes perspectives et mérite un accompagnement. « Le Pnud Afrique dans son accompagnement aux pays de la sous-région est en concertation avec les Etats, pour une



Les experts posant avec la coordonnatrice technique de la CCBC (crédit photo/MEDDBC)

offre de services d'appui au bassin du Congo et nous serons très heureux de poursuivre ce partenariat et d'appuyer les efforts déjà entrepris au niveau des pays sur la préservation du climat de manière coordonnée et concertée en transcendant les frontières », a-t-il réitéré.

Pour la directrice du Centre de compétences de changement climatique (4C Maroc), Rajae Chafil, la CCBC est en train de devenir une réalité. En effet, pense-t-elle, la CCBC et son instrument financier le FBBC constituent aujourd'hui un modèle novateur de solidarité régionale et de coopération sud-sud qui est à suivre par le reste du monde. « La préservation du bassin du Congo, deuxième poumon de notre planète est l'affaire de tous, et

l'Afrique démontre aujourd'hui encore une fois sa capacité à trouver non seulement des solutions africaines à des problèmes africains, mais aussi à des problèmes mondiaux. Le CFC Maroc qui a été mandaté par le Royaume du Maroc pour accompagner l'étude de préfiguration et de la concrétisation du FBBC est très fier aujourd'hui de constater le chemin que nous avons tous parcouru ensemble sur cette voie », a-t-elle déclaré.

Les experts posent un jalon nouveau dans le processus d'opérationnalisation de la CCBC. La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, coordonnatrice technique de la CCBC, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé que l'assemblée générale de l'Union

africaine, du 6 février dernier, a reconnu l'existence de la CCBC et soutenu sa demande d'accréditation en tant qu'organisation régionale.

Au terme des travaux des experts, elle a félicité ces derniers pour être parvenus à poser un jalon nouveau dans le processus d'opérationnalisation de la CCBC. « Outre le projet de statut certes d'importance que vous porterez à l'attention des ministres, vous avez également formulé des recommandations pour l'élaboration et l'adoption d'autres textes complémentaires et fondamentaux pour la vie de l'institution. Il s'agit donc des textes qui seront rédigés par des consultants recrutés à cet effet par notre commission. Il s'agit du règlement intérieur, du règlement fi-

nançier, du statut du personnel, l'organigramme et le manuel de procédure administrative, comptable et financière », a-t-elle déclaré.

Avant d'ajouter : « Vous avez également échangé sur le financement de 1,5 milliard de dollars annoncé en soutien aux pays du Bassin du Congo pour la protection des forêts, des tourbières ainsi que d'autres réserves de carbone essentiels pour la planète lors de la COP2 à Glasgow et formulés la recommandation que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, instrument financier de la CCBC avec ses 254 projets issus des contributions nationales déterminées des États déjà identifiés servent pour la mobilisation de ce financement. Vous avez relevé comme actions concrètes, que des projets soient sélectionnés à la hauteur du montant promis, de 1,5 milliard de dollars et présenter aux annonceurs pour susciter la mise en œuvre de l'engagement pris. »

Enfin, Arlette Soudan-Nonault, a souhaité qu'il est important qu'ils aillent à la COP 27 en Egypte qui sera une COP africaine avec une réelle avancée tout au moins un début d'exécution quant à la mobilisation de ce financement.

Bruno Okokana

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

De nouveaux fondements pour l'industrialisation

Après cinq ans de léthargie, l'Agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales (APPD-ZES) a tenu la session inaugurale de son Conseil d'administration, le 18 mai à Brazzaville.

Créée en 2017, l'APPD-ZES est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Instrument d'opérationnalisation des ZES, cet organe a été mis en place pour favoriser la diversification de l'économie nationale en entraînant de nouveaux fondements de l'industrialisation du pays. Ainsi, la tenue de sa session inaugurale marque le lancement effectif de ses activités qui visent à réaliser les objectifs de la planification, la promotion et le développement des ZES au Congo.

« Le contexte international est marqué ces temps derniers par la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus ainsi que le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine qui affectent le climat géostratégique et géopolitique mondial et font peser de lourdes menaces financières et alimentaires en même d'affecter les économies exportatrices des ressources naturelles comme celle de notre pays. Cette situation nécessite la mise en œuvre des straté-



gies fortes de résilience et de diversification économique », a déclaré Catherine Embondza Lipiti, présidente du Conseil d'administration, à l'ouverture de la session inaugurale.

Après la mise en place de l'arsenal législatif et réglementaire des ZES, les membres du Conseil d'administration ont approuvé, au cours de cette session, les documents juridiques et techniques qui permettront le fonctionnement normal de la structure.

« Pour administrer les ZES, le gouvernement s'est doté, par voie législative, de l'Agence de planification, de promotion

et de développement des ZES, par loi n°25-2017 du 9 juin 2017 », a indiqué Dieudonné Roch Massoyi-Eteka, directeur général de l'agence.

A l'issue des travaux, les documents administratifs et financiers de l'agence ont été adoptés, pour certains après amendements.

Manque de ressources humaines et financières

Le Conseil d'administration a émis des réserves sur l'adoption du point financier de l'exercice 2021 ainsi que le projet de budget 2022. A cet effet, il a été proposé la tenue d'une session

Les membres du Conseil d'administration/DR extraordinaire au plus tard le 30 juin, au cours de laquelle seront examinés le bilan d'inventaire et le projet de budget exercice 2022.

Le point relatif à la situation actuelle de l'APPD-ZES, qui est en insuffisance de ressources humaines et financières, a été soumis à l'examen des membres du Conseil d'administration. Concernant les ressources humaines, l'agence ne compte que six agents dont un directeur général. Le Conseil d'administration a également déploré le manque de ressources financières, pour le cas d'espèce « la dotation initiale ». Ce capital

initial permettrait à l'agence de mener à bien sa mission en vue de contribuer au développement des ZES de Pointe-Noire, Ignié, Oyo-Ollombo et Ouesso. Notons que l'APPD-ZES a pour entre autres missions d'élaborer l'ensemble des études, des plans généraux, techniques, économiques et financiers se rapportant à la conception, à l'aménagement et à la réalisation des ZES. Figurent aussi au rang de ses missions la gestion du guichet unique et la promotion des ZES de concert avec les administrations concernées.

En matière de développement, cette agence est chargée d'accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières. Après cette session qui a marqué la fin du processus de création de l'agence, le Conseil d'administration a sollicité du gouvernement l'allocation de la dotation initiale pour permettre l'opérationnalisation de l'APPD-ZES. De même, il sollicite le recrutement d'un personnel en adéquation avec les ressources et aussi en conformité avec le plan d'embauche.

Josiane Mambou Loukoula

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

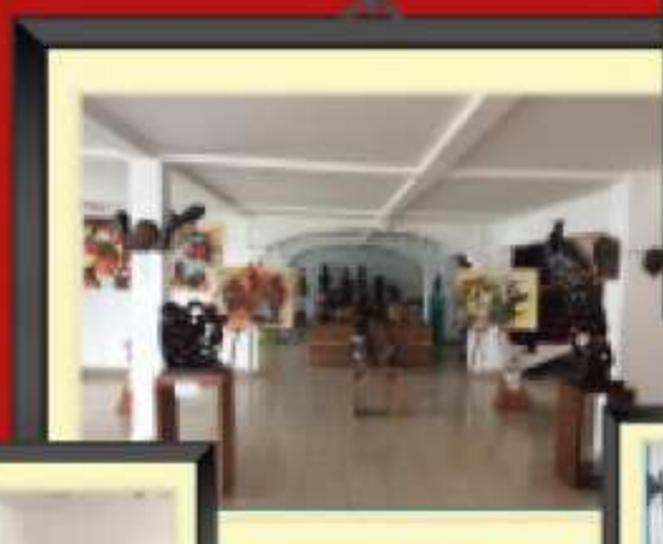
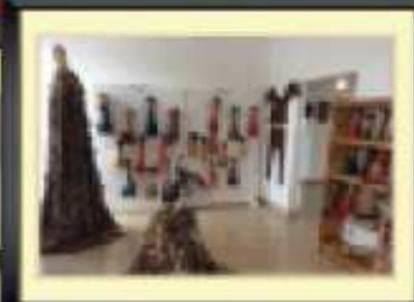
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

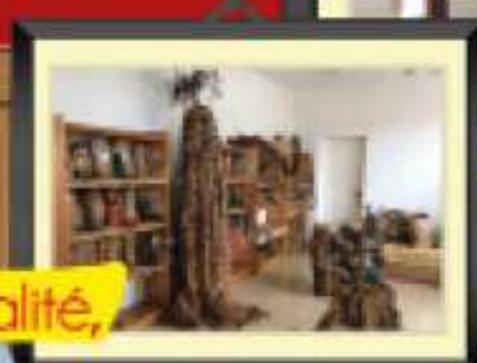
Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE






L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SANTÉ PUBLIQUE

320 médecins déployés dans des hôpitaux

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé le 19 mai à Brazzaville le processus d'affectation des médecins formés à Cuba, à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi et dans d'autres pays étrangers dans des hôpitaux du Congo, après quatorze mois de stage de consolidation des compétences.



Les nouveaux médecins suivant les orientations du ministre de la Santé/Adiac

Au total, 372 médecins finalistes avaient été mis en stage pratique à travers le pays, par le ministère de tutelle, pour une période de quatorze mois, de février 2021 à mars 2022. Dans ce lot, 251 d'entre eux font partie de la première promotion des médecins formés à Cuba. Au terme du stage d'imprégnation, 54 ont été récupérés par les Forces armées congolaises et devront suivre une formation spéciale à l'issue

de laquelle ils exerceront dans des hôpitaux militaires.

Les 320 restants sont en train d'être envoyés dans tous les départements du Congo, en qualité de médecins contractuels, en attendant que leur processus d'intégration en cours à la fonction publique aboutisse, a précisé le ministre Gilbert Mokoki.

Ces jeunes sont mutés dans des départements et hôpitaux en fonction de leur diversité. Selon

la répartition faite, trente-deux sont affectés dans le département de la Cuvette ; 96 à Pointe-Noire ; 91 à Brazzaville ; 23 dans le Niari ; 15 dans la Bouenza ; 15 autres dans les Plateaux et 11 dans la Likouala.

La Cuvette Ouest et la Sangha ont reçu chacune 9 médecins ; 7 pour la Lékoumou et 4 pour le Kouilou.

Leur déploiement sur les lieux de service se fait en trois phases.

Ceux affectés dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Plateaux, Lékoumou et Cuvette, notamment ceux mutés à l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oya sont partis le 19 mai. Le 31 mai, leurs collègues affectés dans la Bouenza, la Sangha et Brazzaville emboîteront le pas. La Cuvette, la Cuvette Ouest, le Pool et la Likouala clôtureront la série le 3 juin.

Pour le ministre de la Santé, le déploiement de ces médecins finalistes vient réduire de manière considérable l'insuffisance du personnel de santé au sein des formations sanitaires et va, vraisemblablement, améliorer l'accès et la qualité de l'offre de soins de santé dans le pays.

« Aujourd'hui, 320 médecins sont en train d'être déployés sur le terrain pour travailler dans les départements au plus près de la population. Ce chiffre est considérable et contribuera à combler le handicap sur la répartition inéquitable des médecins à travers les départements. Car l'offre de soins de santé déséquilibrée dans un pays entraîne l'inégalité d'accès aux

soins. C'est pour cela que nous sommes vivement engagés à améliorer ce manquement sur la base du ratio agent de santé-population », a souligné Gilbert Mokoki.

Avec le déploiement de ces jeunes, le ministre de la Santé et de la Population estime que le Congo est sur la voie de relever le défi en matière de l'offre de soins de santé.

« Notre pays va être, sans doute, dans un avenir proche, parmi les pays de la sous-région à avoir amélioré le ratio de la répartition en nombre de médecins par habitant. Avant cette date, le ratio était d'un médecin pour quinze mille habitants. Avec 723 médecins à ce jour, nous aurons désormais un médecin pour 8 000 habitants. Notre objectif est d'atteindre le ratio d'un médecin pour moins de 5 000 habitants. Celui-ci sera atteint avec les 320 autres médecins formés à Cuba, déjà présents au Congo et plus de 700 autres que nous accueillerons de ce pays d'ici à la fin de cette année », a-t-il indiqué.

Firmin Oyé

PROMOTION DE L'EMPLOI

L'ACPE s'engage à digitaliser les contenus des offres de service

Les participants à l'atelier de lancement du projet de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) dénommé « Etamboli ya sika » ont suggéré, le 18 mai à Brazzaville, de continuer à médiatiser et digitaliser les contenus des offres de service dont la recherche d'emploi afin de s'adapter aux nouveaux usages des recruteurs.

Les propositions des offres pour les demandeurs d'emploi et les employeurs, faites à l'Etat, vont contribuer à résorber le chômage au Congo. La digitalisation des offres de service n'est pas seulement affectée pour les demandeurs d'emploi, mais également les recruteurs qui sont, désormais, confrontés à de nouvelles problématiques liées au digital.

Les participants à l'atelier ont souhaité que soient programmées les rencontres physiques entre l'ACPE et les entreprises, sollicitant l'amélioration des services en ligne dont la création d'un site internet et la mise en place d'un magazine qui retrace les innovations de l'agence. Une fois créé, le site internet de l'agence devrait aussi orienter et renseigner sur l'enregistrement des contrats, la facilité de sélection des curriculum vitae électroniques, les tris automatisés, les candidatures spontanées, etc.

Actuellement, au Congo comme ailleurs, le marché de l'emploi



Vue partielle des participants au séminaire/Adiac au séminaire pour prendre en compte les besoins de demandeurs d'emploi et des utilisateurs. Nous avons travaillé sur l'identification des indicateurs pour que l'ACPE puisse rendre compte à sa tutelle et à la République en publiant des résultats sur les volets de demande d'emploi et entreprises.

évolue de plus en plus et les professions apparaissent et disparaissent. De nouveaux usages s'installent pour la recherche d'emploi et poussent les demandeurs d'emploi et les employeurs à s'adapter.

« Nous avons noté qu'il y a eu des points de récurrence dans les propositions et cela

signifie que nous travaillons tous de manière interactive et concertée. Nous nous sommes aperçus que l'offre de service proposée avant était essentiellement administrative et ne prenait pas forcément en compte les besoins des usagers. Mais les suggestions sont faites par tous les participants

Enfin, nous avons aussi déterminé les pistes de communications pour que l'agence détermine les pistes digitales pour faciliter les recrutements », a expliqué Christine Pescayre, formatrice internationale de pôle emploi Occitanie.

Les participants au séminaire ont aussi travaillé sur les indicateurs de performance qui permettent de mesurer le volume d'activité, de façon globale, par produit ou service, etc. « Les résultats auxquels vous êtes parvenus mettent en évidence les panels de propositions qui devraient permettre à l'ACPE d'être opérationnelle pour le bien des usagers. L'objectif visé, à savoir l'élaboration d'une offre de service efficiente et pertinente, est atteint et on peut s'en réjouir. Il revient à l'ACPE de les mettre en œuvre et d'en faire une évaluation des indications de performance », a indiqué Charles Makaya Dit Mackaill, directeur de cabinet au ministère de l'Emploi.

Fortuné Ibara

FAO

La RDC demeure un Etat fragile sur le plan alimentaire

L'insécurité alimentaire est notamment justifiée par les faibles performances des productions agricoles, les épizooties, le délabrement des infrastructures routières ainsi que la covid-19 et ses restrictions.

Le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République démocratique du Congo (RDC), Aristide Ongone Obame, a fait le point de la situation alimentaire au pays. Appelée à intervenir dans le cadre de la conférence hebdomadaire de la Monusco, le mercredi 18 mai, elle a révélé que la RDC demeure un Etat fragile sur le plan alimentaire malgré ses ressources et son potentiel agricole cultivable estimé à plus de 75 millions d'hectares dont moins de 10 millions d'hectares seraient exploités. Selon le rapport du 20e cycle de l'IPC en RDC, plus de 27 millions de personnes sont en phase de crise alimentaire et de moyens d'existence aiguë, soit 26% de la population analysée ayant besoin d'une action urgente. Cette situation d'insécurité alimentaire est justifiée par plusieurs facteurs. Il s'agit de faibles performances des productions agricoles, des épizooties qui privent les ménages d'une source de revenus alternative, du délabrement des infrastructures et voies de communication, des conflits armés et communautaires, de l'activisme des groupes et des conflits. La covid-19 et ses restrictions ainsi que l'impact de la crise russo-ukrainienne font également partie de ces facteurs. A en croire la FAO, les faibles performances des productions agricoles dues à la mauvaise répartition des



pluies, aux maladies et ravageurs des cultures ou à un accès limité aux semences sont, dans la majorité des territoires analysés, les principaux facteurs limitant la sécurité alimentaire des ménages. Quant aux épizooties, elles privent les ménages d'une source de revenus alternative tandis que le délabrement des infrastructures et voies de communication limitent l'entrée ou la sortie des den-

rées dans les zones.

Dans la même logique, les conflits armés et communautaires empêchent les ménages d'accéder à leurs champs et entraînent le pillage des récoltes. L'activisme des groupes armés et les conflits provoquent des mouvements de population obligeant les ménages à laisser derrière eux leurs moyens d'existence. A la suite de la covid-19 et ses restrictions (état

d'urgence sanitaire), les activités des ménages n'ont pas pleinement repris, en particulier dans les zones dépendantes des activités transfrontalières. Il y a aussi, a noté le représentant de la FAO en RDC, l'impact de la crise qui oppose la Fédération de Russie et l'Ukraine, les deux principaux fournisseurs de blé, de maïs, d'orge, d'huile comestible, de carburant et d'engrais sur les marchés mondiaux.

« La consommation alimentaire se compose principalement de manioc, suivi d'autres racines et tubercules, de céréales, de légumes, d'oléagineux et de fruits. Néanmoins, le blé est un aliment de base important, en particulier pour les ménages urbains et les consommateurs se plaignent de la forte augmentation du prix du pain »

« Les principaux risques pour les pays en crise alimentaire découlent de leur dépendance aux importations de produits alimentaires et d'intrants agricoles », a-t-il précisé.

Selon Aristide Ongone Obame, près de 70 % de toutes les importations de blé en RDC proviennent de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Cependant, note-t-il, le blé représente un pourcentage relativement faible des aliments de base consommés en RDC. « La consommation alimentaire se compose principalement de manioc, suivi d'autres racines et tubercules, de céréales, de légumes, d'oléagineux et de fruits. Néanmoins, le blé est un aliment de base important, en particulier pour les ménages urbains et les consommateurs se plaignent de la forte augmentation du prix du pain », a-t-il dit.

Face aux problèmes d'alimentation qui caractérisent la RDC, la FAO a appuyé, en 2021, l'évaluation des systèmes alimentaires. Dans ce cadre, la RDC a choisi le manioc comme produit phare que la FAO va accompagner. Et enfin, dans une autre initiative « Main dans la Main », cette institution des Nations unies va accompagner le pays à mettre en œuvre de politiques publiques en vue du développement rural et agricole.

Jules Tambue Itagali

KONGO CENTRAL

Un atelier à Muanda sur le traitement de l'information électorale

Les professionnels des médias du territoire de Muanda, dans la province du Kongo central, ont participé, le 18 mai, à un atelier sur le traitement de l'information électorale. Cette activité a été organisée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa).

L'administrateur du territoire de Muanda, Simon Lubanzila, a salué dans son mot d'ouverture du séminaire le fait que la rencontre a lieu au moment où la Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient d'organiser les élections des gouverneurs dans certaines provinces du pays et que le chef du gouvernement a rassuré sur la tenue des élections en 2023, en dépit de quelques contraintes qui se présentent. Il a également révéillé cette initiative de l'Olpa d'organiser cette activité car, selon lui, les professionnels des médias du territoire de Muanda sont appelés à jouer un rôle non négligeable pour accompagner le processus électoral qui pointe à l'horizon.

Nancy Zombo de l'Olpa a, elle, fait savoir que cette activité s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Renforcement des capacités des médias indépendants en RDC », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie. Et d'ajouter : « L'activité qui nous réunit aujourd'hui tombe à point nommé car elle intervient au moment où le monde venait de célébrer la Journée inter-

nationale de la liberté de la presse. La presse étant le quatrième pouvoir, elle est appelée à jouer essentiellement un rôle actif et ouvert, notamment en donnant une bonne information sur le processus électoral ».

Ne pas confondre liberté et libertinage

Le président provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Kongo central), Dieudonné Muaka Dimbi, pour sa part, a axé sa communication sur « La problématique de la liberté de la presse dans le territoire de Muanda ». Il a relevé que la liberté de la presse était mal comprise par les journalistes qui la confondent au libertinage. Cette liberté n'étant pas, a-t-il fait savoir, le droit de faire n'importe quoi, est tout de même encadrée aussi bien par des règles d'éthique et de déontologie professionnelle que par le sens de responsabilité des professionnels des médias. « Le non-respect de ces règles sape dangereusement la crédibilité et l'honorabilité du journaliste qui, du reste, doit se sécuriser d'abord lui-même, en évitant

la confusion entre la liberté de la presse, d'une part, et le libertinage dans la presse, d'autre part », a-t-il souligné.

Le chef d'antenne de la Céni/Muanda, Guyslain Diakiese, s'est, de son côté, appesanti sur des leçons à tirer des bonnes et mauvaises expériences de la couverture médiatique des processus électoraux de 2006, 2011 et 2018. Il a rappelé que la couverture médiatique des opérations électorales a pour but d'assurer la diffusion des informations en toute objectivité.

Pour le chef d'antenne de la Céni/Muanda, la couverture médiatique des élections de 2006, 2011 et 2018 n'a pas été totale, faute des moyens. Selon lui, les moyens faisant défaut, il n'était pas possible de déployer les journalistes dans tous les sites de vote du territoire de Muanda. Et de rassurer que la Centrale électorale reste disponible à fournir des informations aux médias. Il a, par ailleurs, exhorté les professionnels des médias à travailler selon les normes requises et à obtenir une carte d'accréditation.

Simon Lubanzila, quant à lui, s'est penché sur l'accompagne-

ment de la presse locale par les autorités territoriales de Muanda. Il a établi un état des lieux et les perspectives, admettant que les autorités territoriales accompagnent la presse locale dans sa mission d'informer, de former, d'éduquer ainsi que de divertir la masse sans être inquiétée. Dans le cadre de la collecte des données, a-t-il dit, les autorités assurent la sécurité et facilitent librement la collecte des informations sur le terrain, en fournissant aux journalistes les informations voulues.

Parlant du traitement de l'information par la presse locale, il a souligné les efforts fournis conformément à l'éthique et à la déontologie professionnelle. Le paneliste a, toutefois, fustigé le comportement de certains journalistes qui se permettent de tenir des propos discourtois à l'endroit de l'autorité, créant ainsi une confusion au sein de l'opinion publique.

Ces communications ont donné lieu aux travaux en groupes. Le premier s'est penché sur le thème « Médias de Muanda face au processus électoral en RDC » ; et le second sur « La collecte, le traitement et la dif-

fusion de l'information durant le processus électoral ». A la suite de ces travaux, les participants ont recommandé la subvention des médias par l'Etat en vue de faciliter une couverture médiatique responsable des élections ; la garantie de la sécurité des journalistes durant le processus électoral ; le renforcement des capacités des journalistes, ainsi que la révision à la baisse du prix de la carte de presse professionnelle au niveau local. Ils ont également recommandé l'institution des bonnes pratiques de collaboration entre les médias et l'antenne de la Céni sur la collecte des informations électorales, etc. Avant la cérémonie de remise des diplômes de participation, le point focal de l'UNPC/Muanda, Michel Makoso, a remercié cette organisation pour avoir jeté son dévolu sur les professionnels des médias de cette ville. Il a également exprimé le vœu de voir la presse de Muanda traiter de manière équilibrée des informations électorales, avant d'appeler à une collaboration étroite entre la presse locale, les institutions publiques, les partis politiques et les organisations de la société civile.

Lucien Dianzenza

EXPULSION DE L'ANCIEN CHEF DU MOSSAD DE LA RDC

Des révélations de «The Marker»

Yossi Cohen, ex-directeur du Mossad, aurait effectué trois mystérieux voyages en République démocratique du Congo (RDC), en compagnie de Dan Gertler, avant d'en être expulsé, indique le site israélien «The Marker».com appartenant à Haaretz, l'un des plus grands quotidiens d'Israël.

D'anciens hauts responsables du Mossad ont qualifié la conduite de Yossi Cohen de «folie» après trois voyages au Congo au nom d'Israël à des fins problématiques dont la publication est interdite, indique le site d'informations «The Marker», précisant que les visites n'ont pas été coordonnées avec le gouvernement congolais et se sont terminées par son expulsion.

Selon Bloomberg News, rappelle «The Marker», Yossi Cohen, patron du Mossad de 2016 à 2021, s'est rendu trois fois en RDC, accompagné du milliardaire Dan Gertler, un homme d'affaires «soupçonné par les autorités britanniques d'avoir versé un énorme pot de vin de 360 millions de dollars en échange de droits miniers au Congo».

Au cours de chacune de ses visites, indique The Marker, Yossi Cohen a rencontré le président congolais, Félix Tshisekedi. «Ses visites au Congo ont été une surprise pour Tshisekedi, qui a été choqué de découvrir que le chef d'une agence de renseignement étrangère était dans son pays sans invitation officielle ou avertissement préalable», explique haaretz.com.

Lors de sa première rencontre avec le chef de l'Etat, en présence de plusieurs de ses assistants ainsi que Gertler, indique-t-on, Yossi Cohen aurait proposé son aide sur diverses questions, comme l'obtention de technologies de défense.

Le 10 octobre 2019, selon Ha-

aretz, Yossi Cohen a effectué sa deuxième visite en RDC. «Ce jour-là, Tshisekedi s'envole dans son avion présidentiel de la ville de Goma, dans l'est du pays, vers la capitale, Kinshasa. Peu après son décollage, un autre avion de son entourage a également décollé mais s'est écrasé peu après. Selon divers rapports, le chauffeur du président, plusieurs employés du bureau du président et quelques soldats se trouvaient à bord de cet avion. Personne n'a survécu au crash, selon ces rapports», rapporte le site israélien.

Crainte d'un coup d'Etat Après la deuxième rencontre de Cohen avec le président de la République, et en raison de ses liens avec l'ancien chef de l'Etat Joseph Kabila, note «The Marker», l'entourage de Félix Tshisekedi est devenu suspicieux quant aux motivations du chef du Mossad de l'époque. «Certains des assistants de Tshisekedi ont même exprimé la crainte que Cohen aide Kabila à acquérir des armes pour une tentative de coup d'Etat», fait savoir le site israélien.

Quelques semaines plus tard, poursuit Haaretz, Yossi Cohen a effectué son troisième voyage au Congo, cette fois à la tête d'une plus grande délégation. Une fois de plus, il a tenu une réunion imprévue avec Félix Tshisekedi et certains membres de son cabinet dans le bureau de ce dernier à Kinshasa. «Cohen a une fois de plus parlé en

slogans vagues de la coopération entre les pays. Mais Tshisekedi était à bout de patience. À un moment donné, il a demandé à son personnel de quitter la pièce pour qu'il puisse être seul avec Cohen. À la fin de leur brève conversation, Cohen a reçu l'ordre de se rendre directement à l'aéroport, escorté par les forces de sécurité locales, de quitter le pays et de ne pas revenir. Le chef du Mossad a donc été effectivement expulsé - une mesure sans précédent et humiliante - après une série de rencontres non programmées», indique haaretz.com.

Pour le site israélien, le but des voyages de Yossi Cohen et de Dan Gertler en RDC reste un mystère à ce jour. Mais ce qui a été rapporté précédemment, poursuit le site, c'est qu'après ces événements, Yossi Cohen et l'ambassadeur d'Israël à Washington à l'époque, Ron Dermer, ont fait pression sur l'administration Trump - et en particulier sur le secrétaire au Trésor de l'époque, Steven Mnuchin - pour suspendre les sanctions imposées à Gertler et à ses entreprises. «Cinq jours avant la fin du mandat du président Donald Trump en janvier 2021, les sanctions ont effectivement été suspendues». Mais, la suspension de ces sanctions a été révoquée par l'actuelle secrétaire au Trésor, Janet Yellen, quelques semaines seulement après son entrée en fonction.

Patrick Ndungidi

COVID-19

Lancement de la campagne de vaccination à Kenge

Pour la première phase qui cible d'abord le territoire de Kahemba et la ville de Kenge, près de cent vingt mille doses de vaccins, notamment Johnson & Johnson, fizer ainsi que le Sinovac, sont déjà disponibles.

Le coup d'envoi de l'opération gratuite de vaccination a été donné récemment à Kenge, chef lieu de la province du Kwango, par le gouverneur Jean Marie Peti Peti, en présence de plusieurs personnalités notamment le président de l'Assemblée provinciale, les représentants et cadres du système sanitaire ainsi que la notabilité de la ville de Kenge. Il a demandé à la population de se vacciner pour couper la chaîne de transmission de cette maladie.

Le gouverneur a, par ailleurs, invité toute la communauté kwangolaise à respecter les gestes barrières, à savoir le lavage des mains, le port correct de masque et la distanciation sociale. Jean Marie Peti Peti a également tenu à préciser que trois sortes de doses de vaccin contre la covid-19 sont disponibles dontt Johnson & Johnson, Fizer et le Sinovac.

L'organisation de cette campagne est rendue possible grâce à l'implication des partenaires. Le gouverneur n'a pas omis de les remercier pour leur implication dans la riposte contre cette maladie. «Tous mes remerciements au gouvernement de la République ainsi qu'à tous les partenaires techniques et financiers pour ces efforts consentis jusqu'à ce que nous ayons bénéficié de ces doses de vaccins qui viennent atténuer la vitesse de contamination de ce fléau dévastateur. Et cela étant, j'encourage tout le monde à se faire vacciner afin de limiter les dégâts car la vaccination est le meilleur et seul moyen pour éviter la transmission de cette pandémie», a-t-il déclaré.

Auparavant, le ministre provincial de la Santé publique du Kwango, le Dr Didier Tshikisa, a appelé le personnel de santé de son ressort à bien faire son travail conformément à son serment, avant d'inviter toute la population à se faire vacciner. «La vaccination est bénéfique pour la santé», a-t-il rappelé.

Parlant au nom des partenaires, le représentant de l'Unicef a fait savoir que la vaccination contre la pandémie de coronavirus est volontaire mais elle s'avère d'une importance capitale car elle protège contre ce fléau dévastateur.

Prêchant par l'exemple, le ministre provincial de la Santé ainsi que son collègue de l'Education voire quelques professionnels des médias se sont fait vacciner.

Blandine Lusimana



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**

tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**

tous les

JEUDIS



SOYEZ CONNECTÉS TOUTE L'ANNÉE À L'INTERNET SPEED GRÂCE AU CRÉDIT NUMÉRIQUE LCB BANK



Dans le cadre de l'exécution de son vaste plan stratégique Transform, Congo Telecom a prévu une série de leviers entre autres l'établissement des partenariats avec les parties prenantes capables de renforcer son activité et ses différentes opérations. C'est à ce titre que l'opérateur historique a mis en place avec LCB BANK, une offre dénommée « Crédit numérique ».

Le crédit numérique est une offre à la consommation destinée aux clients LCB BANK pour le financement annuel de leur abonnement internet illimité SPEED de Congo Telecom. Cette offre est destinée tant aux particuliers qu'aux entreprises et est caractérisée par :

- Un taux d'intérêt à 0% remboursable en 12 mois.
- Une remise de 10% sur tous les forfaits internet SPEED
- Un montant maximum de crédit s'élevant à 2.000.000 F CFA pour les abonnements résidentiels et 5 000 000 F CFA pour les professionnels.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher des différentes agences Congo Telecom ou de votre gestionnaire de compte LCB BANK.

Bénéficiez de :

10% de réduction sur le forfait de votre choix

Kit d'abonnement offert et installation gratuite

Service après-vente Premium

PROVINCE DE LA TSHOPO

La Cour d'appel annule l'élection du gouverneur

La juridiction, qui répond positivement à la requête de la candidate malheureuse du deuxième tour de l'élection, la sénatrice Madeleine Nikomba, enjoint la Centrale électorale à organiser, dans le délai d'une semaine à dater de cet arrêt, conformément à la loi électorale et le calendrier qui sera publié, une autre élection avec les deux candidats restés en lice pour le second tour.

La Cour d'appel de Kisangani vient d'annuler, le 19 mai, les résultats provisoires de l'élection de Tony Kapalata comme gouverneur de la province de la Tshopo ainsi que de son vice-gouverneur. Cette juridiction s'est fondée sur le recours déposé par la candidate malheureuse au second tour de ce scrutin, Madeleine Nikomba, qui a notamment récusé la qualité d'un électeur, un suppléant dont le titulaire devait regagner l'hémicycle. La sénatrice Nikomba, fait-on savoir, avait saisi la Cour d'appel après son échec par âge en contestant plusieurs irrégularités constatées lors du déroulement dudit scrutin.

Cette annulation, note-t-on, intervient dix jours après que la Commission électorale nationale indépendante a proclamé Tony Kapalata, le plus âgé, vainqueur au se-



cond tour de ce scrutin. Lors du second tour du scrutin le 9 mai, les deux candidats avaient, chacun, obtenu quatorze voix et la loi électorale a donné raison à Tony Kapalata Maloh en rapport avec l'âge.

Une décision contestée par le camp Tony Kapalata

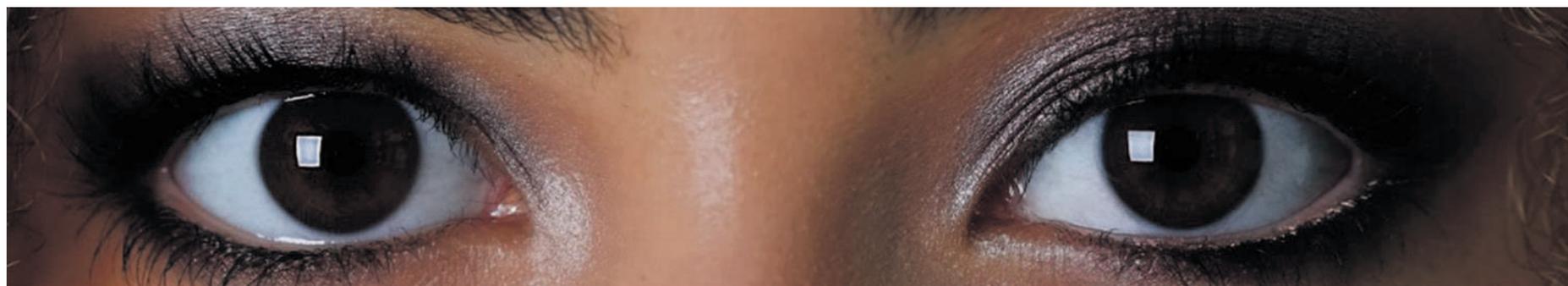
Alors que le camp Nikomba jubile, des proches de Tony Kapalata cités par la presse affirment que le juge n'a pas

Tony Kapalata et Madeleine Nikomba dit le droit. « Ce que le ministre public a dit, c'est ce dont le juge doit tenir compte », ont-il fait savoir, promettant de saisir la Cour de cassation pour annuler la décision de la Cour d'appel de Kisangani. « Tony Kapalata est gou-

verneur de la province de la Tshopo », continue à croire ses proches.

Des sources proches de cette province notent que la ville de Kisangani était en ébullition, à l'annonce de cette décision de la Cour d'appel annulant ces résultats du second tour de l'élection de gouverneur. Rappelons que sur les douze candidats en lice au premier tour de l'élection du gouverneur de la Tshopo, aucun n'a eu la majorité absolue. Les deux candidats ayant obtenu plus de voix devraient se sont affrontés, selon la loi, au second tour le 9 mai. Il s'est agi de la sénatrice Madeleine Nikomba, candidate indépendante, qui a raflé onze voix sur les vingt-huit, et Tony Kapalata, candidat de l'Union sacrée de la Nation qui, lui, a obtenu neuf voix.

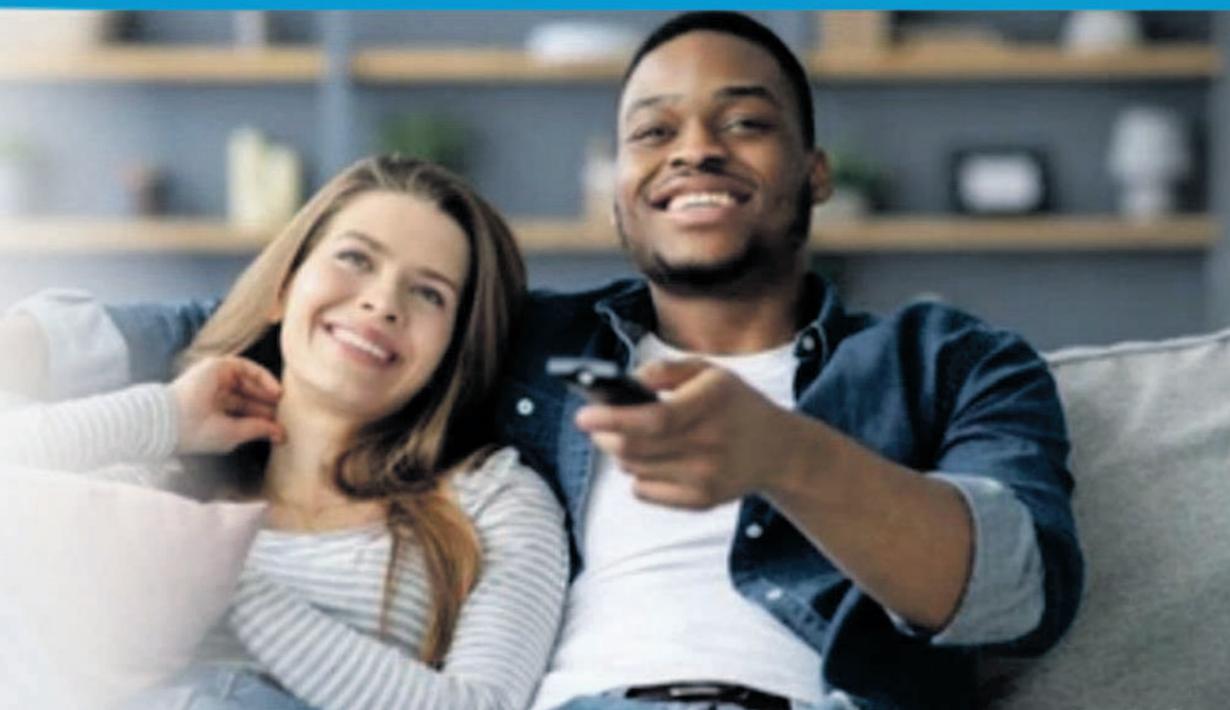
Lucien Dianzenza



COMMUNIQUEZ À L'INTERNATIONAL



**DIFFUSÉE
EN EUROPE
ET EN AFRIQUE !**



free
CANAL 449

CANAL+
CANAL 334

EASY
TV
by CANAL+
CANAL 3

Molotov
.TV

my
BOUQUET
AFRICAIN
by CANAL+



CONGO : +242 06 600 92 99
RD CONGO : +243 906 900 108
FRANCE : +33 7 82 76 79 54

CAF-C2

Ibenge revient sur la victoire de RS Berkane sur Mazembe en demi-finale

Après la qualification de son équipe aux dépens de Mazembe en finale de la Coupe de la Confédération 2022, l'entraîneur franco-congolais de Renaissance sportive de Berkane du Maroc, Florent Ibenge, a livré son analyse du victorieux match retour par quatre buts à un.

La Renaissance sportive de Berkane du Maroc a barré la route de la finale de la 19e édition de la Coupe de la Confédération au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi. Après avoir perdu la demi-finale aller par zéro but à un à Lubumbashi, le club coaché par Florent Ibenge a littéralement pris sa revanche au match retour à Berkane, et même plus, en obtenant sa qualification au terme d'un large succès de quatre buts à un. L'ancien sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo et de l'AS V.Club de Kinshasa est depuis le patron du staff technique de la Renaissance sportive de Berkane.

Il est revenu dans une conférence de presse sur la qualification de son club en finale de la C2 africaine, finale prévue du reste contre Orlando Pirates de l'Afrique du Sud. Parlant du fameux match retour,

Florent Ibenge a indiqué : « Ça a été dur, ça ne pouvait pas être simple parce que Mazembe, c'est une très grande équipe. On a entamé le match comme on voulait, avec une grande vitesse pour marquer et mettre Mazembe en difficulté et les sortir. Perdre un but à zéro là-bas les mettait dans une situation confortable, et on a marqué quand il le fallait. Comme leitmotiv, la phrase que j'ai écrite à mes joueurs avant le match, c'était : 'Jouer pour gagner'. Nous avons conservé le ballon, ce qu'on n'avait pas fait au match aller, et puis être patient ». Florent Ibenge a ajouté : « En seconde mi-temps, Mazembe a commencé avec un bloc plus bas, et nous avons joué trop long. J'ai fait un changement pour avoir une main mise dans le jeu, et grand bien nous a fait. À partir de l'expulsion

(de Tandi Mwape de Mazembe), les joueurs se sont précipités alors qu'il fallait continuer à passer sur les côtés. Lors d'un arrêt de jeu, j'ai donné la consigne aux joueurs pour la conservation du ballon et ça nous a réussi ».

Selon le coach franco-congolais de Berkane, la clé de la victoire a été d'être calme et mentalement fort : « J'ai demandé à mes joueurs de rester très calme, contrairement au match de Mazembe, concentrés sur le jeu, et mentalement on a été plus fort. La sortie de Mwape nous a aidés évidemment, Mazembe s'est recroquevillé devant son but et nous avons eu la possession. Mazembe ayant marqué très vite, ils ont joué bas, mais on a cassé leurs actions en se créant plus d'occasions. À la mi-temps, nous sommes revenus en jouant avec la



Florent Ibenge, coach de Renaissance sportive de Berkane du Maroc

tête, quand vous n'avez pas de tête, vous ne pouvez pas gagner de match ».

Florent Ibenge n'a pas voulu commenté l'arbitrage de la rencontre, très décrié du côté de Mazembe. Cependant, il a déclaré : « Quant à l'arbitre, je n'en parle pas. J'ai subi des choses plus graves que ce qui s'est passé ce soir. Il y a des moments c'est pour vous (l'arbitrage) et

à d'autres ce n'est pas pour vous, mais globalement on a gagné et on est content. On s'est mis en difficulté avec des fautes et c'était la même chose au match aller après les 9 minutes de temps additionnel. C'était une bonne leçon pour ne pas sortir du match, même si quand on a marqué, on s'est déconcentré ».

Martin Enyimo

IMAKE4MYCITY 2022

Le FabLab Solidaire Lisungi bien parti pour la finale

Récipiendaires du Prix du jury depuis le 10 mai, les quatre jeunes concepteurs du projet « Le kit aquaponie » réalisé au FabLab Solidaire Lisungi du Campus numérique francophone de Kinshasa (CNF) sont maintenant en lice pour le prix final « Orange & ChangeNow » qui sera décerné le 21 mai à Paris, en France.

Au nom de toute son équipe satisfaite de sa performance, Hubert Kalombo a indiqué au « Courrier de Kinshasa » : « Nous avons gagné le prix du jury, le premier, grâce à une brillante présentation, notre speech du projet en ligne », poursuivant : « Les résultats ont été publiés le 10 mai. Le jury s'est concerté et a procédé à la délibération après notre présentation de trois minutes ».

Cette immense joie partagée avec Cléophas Mikobi, Elisée Ngamala et Steve Liyaki est néanmoins assombrie par un gros nuage : n'ayant pas obtenu de visa, l'équipe ne fera pas le déplacement de Paris. C'est la mort dans l'âme qu'Hubert Kalombo nous l'a confirmé. « Nous sommes déçus de constater que malgré notre position, le consulat de France nous a refusé le visa. Une exception aurait pu être faite vu que nous sommes les premiers pour nous l'octroyer, quoique le délai soit court car nous avons introduit notre dossier à la publication des résultats », a-t-il dit. « Notre grosse déception c'est



que la remise du prix se fera à Paris, le 21 mai, sans nous », a regretté Hubert Kalombo. Par ailleurs, Prix du jury, « Le kit aquaponie » de Kinshasa est finaliste avec le Prix des internautes obtenu par « Le panier de récolte intelligent Ghallaty » du FabLab Solidaire ODC de Rabat et le Prix

coup de cœur, « La fusée haute fréquence » du FabLab Solidaire d'Amman en Jordanie devraient être présentés au Grand Palais Éphémère et à la Tour Eiffel à Paris. Les trois réalisations sont en exposition à partir du 19 mai à l'espace Fondation Orange près du stand Orange. C'est le 21 mai

que l'équipe lauréate sera finalement révélée sur scène par les dirigeants d'Orange et de ChangeNow, a souligné Hubert Kalombo. Savoir que « les trois finalistes passent encore par les votes des internautes qui choisiront le meilleur des trois projets. C'est celui-là qui recevra le prix Fon-

dation Orange-Change Now », a-t-il confié.

De son côté, la Fondation Orange souligne que le grand gagnant bénéficiera d'un « coaching et d'un accompagnement » censés « accélérer le développement technique, et éventuellement industriel ou commercial de son prototype ». En ce qui concerne Hubert et son équipe, les idées sont claires quant à au développement du « kit aquaponie ». « Nous réservons au projet une suite favorable, l'idée est d'étendre le projet afin que celui-ci puisse répondre vraiment aux besoins de la population », a-t-il précisé. Signalons que c'est pour la troisième édition consécutive depuis 2019 que le jury du Challenge international des FabLabs Solidaires « I make 4 My City » jette son dévolu sur une équipe du FabLab Solidaire Lisungi. La nouvelle équipe gagnante, sur les deux de Kinshasa en compétition cette année, satisfaite de sa performance, est la première à ne pas participer à la cérémonie de remise de prix.

Nioni Masela

LIVRE

Cornellia Massamba s'exprime à travers « Pourquoi moi ? »

L'objectif de Cornellia Massamba, en écrivant son ouvrage de 107 pages, auto édition paru à Benjo Christ Sarlu Impression, c'est de pouvoir, à partir de son expérience, mettre à la disposition de la jeunesse des outils et des informations qui lui permettront d'être suffisamment armée pour affronter les dérives et les nombreux pièges abondamment véhiculés dans la société.

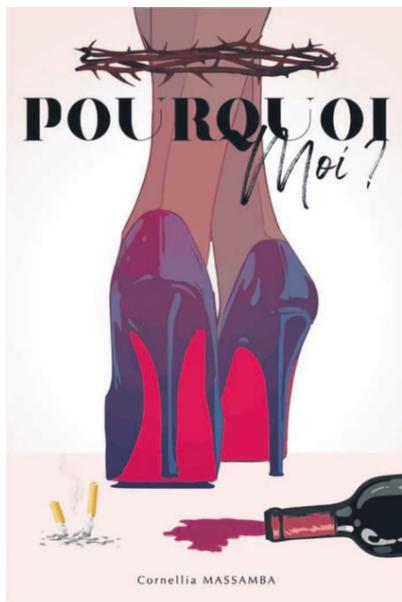
Véritable sonnette d'alarme contre les tentations et les dérives de la vie facile, « Pourquoi moi ? » délivre un message édifiant. Constitué de plusieurs titres, ce livre consacre dans sa partie « La genèse », la vie de l'auteure, née dans une famille de quatre enfants. En tant que benjamine, elle a reçu énormément d'amour de ses parents. Elle avait trois ans à l'époque lorsque ses parents l'ont envoyée en Normandie, en France, chez sa grande cousine Belle. Cette dernière avait cinq enfants dont la cadette avait un an de moins que Cornellia (l'auteure). Sylvain, le quatrième enfant de Belle, était plus âgé que Cornellia. Les deux jouaient souvent ensemble et Sylvain s'occupait bien d'elle, Cornellia le considérant comme son cousin. Puis plus tard celle qu'on avait surnommée Coco commença par se pervertir suite à plusieurs maux.

Dans « La racine » aux pages 11, 12, 13 et 14, par exemple, l'auteure parle de ses déboires. En revenant des vacances à la Normandie, elle est rentrée avec une nouvelle identité,

cet esprit d'addiction qui lui collait à la peau. Elle a commencé à avoir envie de faire comme les adultes et de goûter à l'alcool. Et son père n'était pas content. Leur maison, écrit-elle, était une véritable maison des hôtes où il y avait beaucoup de visiteurs. Ses parents hébergeaient aussi beaucoup de gens qui quittaient l'Afrique pour d'autres horizons. Parmi eux des adultes et des petits enfants. Son cousin (leur hôte) était plus âgé qu'elle. Le fait de vivre dans la même maison, les deux commençaient à jouer au papa et à la maman. Innocent et ignorant, il palpait ses parties intimes. Au collège, en classe de quatrième, elle commençait avec ses copines Sophie et Alice à fumer des cigarettes Pink Eléphant.

Une autobiographie édifiante

En se référant toujours aux écritures sur le livre d'Ecclésiaste 1 : 17, dans « La racine », l'auteure atteste que : « Très jeune, nous pouvons voir quel rapport l'enfant pourrait avoir avec l'alcool, la drogue, l'argent ou le sexe



opposé. Ne faisons pas de contrepartie avec un enfant. Ce qui était pour moi un jeu était en fait un inceste, une malédiction, un héritage familial. N'hébergeons pas tout le monde, soyons vigilants et prudents. La curiosité n'est pas toujours nécessaire, parfois il est mieux de ne pas connaître pour éviter de tenter les mauvaises expériences. J'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à connaître la sottise et la

folie. J'ai compris que cela aussi c'est la poursuite du vent », se référant toujours aux écritures sur le livre d'Ecclésiaste 1 : 17.

Cornellia Massamba a précisé aux « Dépêches de Brazzaville » que son récit est le fruit d'une expérience de terrain, résultant des faits réels et d'un vécu qui ont impacté considérablement sa perception et sa vision de ce monde. C'est fort de cette expérience dont sa chair porte encore des stigmates qu'elle a pensé avoir la légitimité nécessaire pour parler avec autorité et transmettre à la jeunesse ces repères nécessaires pour une meilleure édification de sa personnalité dans un environnement de plus en plus complexe et propice à toutes sortes de dérives comportementales... Le tout favorisé par l'avènement des réseaux sociaux qui malheureusement jouent un rôle prépondérant dans la vie de cette jeunesse en quête de véritables repères et de modèles véritables.

Son objectif aujourd'hui étant de pouvoir, à partir de son expérience, de mettre à la dispo-

sition de la jeunesse des outils et des informations qui lui permettront d'être suffisamment armée pour affronter les dérives et les pièges nombreux, désormais abondamment véhiculés dans les sociétés actuelles. Parmi ces maux, le rêve d'une vie facile ; l'envie du luxe et lucre au détriment des valeurs essentielles que sont la discipline et le travail. « Mon souhait est de permettre l'émergence et la prise de conscience d'une jeunesse congolaise vertueuse, talentueuse et travailleuse. Le contexte actuel marqué par les révélations des dessous scabreux de la vie rêvée des influenceurs et autres influenceuses de Dubaï (affaire Porta party) est le prétexte pour moi, de faire comprendre à cette jeunesse que tout ce qui brille n'est pas de l'or. J'ai été victime de ce que je relate dans cet ouvrage, mais je suis sortie victorieuse de cet engrenage. Tout simplement, parce que j'ai su avec l'aide de Dieu rebondir au bon moment », a-t-elle déclaré aux « Dépêches de Brazzaville ».

Bruno Okokana

CHAMPIONNATS DE BASKETBALL DE BRAZZAVILLE

Inter détrône ECB

La huitième journée de la compétition a consacré un nouveau leader chez les seniors dames. La formation d'Inter 1 a détrôné l'Ecole de Basket du Congo (ECB) en lui infligeant une défaite (57-45).

Les deux équipes comptent le même nombre de points mais l'Inter 1 compte un match en moins que ECB. Brazza-basket s'installe à la troisième place avec douze points en huit matches après sa victoire sur ANBC (71-41). Inter 2 vainqueur sur le fil d'Avenir du rail (43-42) occupe la quatrième place dans le tableau féminin avec 12 points aussi. Chez les seniors hommes, plus rien n'arrête AVR. Cette équipe l'a emporté (54-50) devant l'Etoile du Congo. C'est sa huitième victoire en autant de matches. Avec 16 points, AVR est talonné par le Club athlétique renaissance Aiglons (Cara) vainqueur des Diables noirs (76-70). Les Aiglons (14 points) dépassent les Stelliens (3e) d'une unité. L'AS Grandeur retrouve la quatrième place avec 13 points grâce à son succès face à l'AS Otohô (52-50). L'Inter (5e avec 12 points) a pris le meilleur sur Angés noirs basketball (80-54). Après avoir dominé Réconciliation basket club (71-50), l'AS Thomas (11 points) occupe la 7e place devant Patronage (11 points) victorieux d'Ombre céleste (82-13). Liber occupe le 9e rang avec 10 points en dominant Racing olympic club (93-71). Basketball club Massengo a dominé ANBC 2 (55-29), se classant ainsi à la 11e place avec 9 points.

Chez les juniors, BCM a battu l'AS Otohô (69-63). Patronage a eu raison de Génération miracle (64-63). Inter a pris le dessus sur ANBC (69-51). Etoile du Congo s'est inclinée devant AS G (48-49). ECB a battu les Diables noirs (80-48). Dans cette catégorie, AVR domine la compétition avec 14 points suivis d'ECB et de ANBC (12 points chacun). Inter occupe le 4e rang avec 10 points devant BCM (10 points) et GM (9 points).

AVR est également leader chez les cadets avec 12 points devant BCM (11 points), ANBC (10 points), Etoile du Congo (9 points) et Cara (8 points). Lors de la 8e journée, BCM a battu AS Otohô (49-47). Patronage s'est imposé devant GM (45-42). L'Inter s'est incliné face à ANBC (36-40). Cara a courbé l'échine devant AVR (65-68) puis l'Etoile du Congo a battu AS G (47-25).

James Golden Eloué

Maître Audrey MALONGA MBOKO, Avocat au Barreau de Brazzaville, Cabinet d'Avocats ESSEAU, Sis Boulevard Denis SASSOU Nguesso, Centre-ville, Brazzaville

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENRICHISSEUR,

En l'audience des saisies immobilières au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, Palais de Justice, salle ordinaire des audiences à 8 heures ;

On fait savoir à tous ceux à tous ceux à qu'il appartiendra :

Qu'en vertu de la grosse dument en forme exécutoire du jugement social rendu par le Tribunal du Travail de Brazzaville en date du 18 Février 2016, rôle social n°0010 ;

Et par suite d'un itératif commandement de payer de Maître Gaëtan BITEMO, Huissier de Justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville, en date du 22 décembre 2021 enregistré et publié à la Direction de la Conservation, des Hypothèques et de la Propriété Foncière en date du 15 Février 2022 ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

Monsieur NSOUNDI Bienvenu, chauffeur domicilié au n°67, rue Alexandry, Bacongo, Brazzaville ; Ayant pour conseil Maître Audrey MALONGA MBOKO, Avocat au Barreau de Brazzaville, Cabinet d'Avocats ESSEAU sis Boulevard Denis SASSOU Nguesso, Centre-ville, Brazzaville ;

En présence ou lui dûment appelé Monsieur SITA Michel, greffier, domicilié au n° 14 rue Bangala, Mougali, Brazzaville ;

Il sera le 04 juin 2022 à 08 heures, procédé en l'audience des saisies immobilières au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, salle ordinaire des dites audiences au palais de justice, à la vente sur

la saisie immobilière au plus offrant et dernier enrichisseur, du bien dont la désignation suit :

Une parcelle de terrain sise à Brazzaville au n° 14 rue Bangala, Mougali, cadastrée Section P8, Bloc 46 (ex 47), parcelle 08 d'une superficie de 407,98 m².

La mise à prix est fixée à la somme Quarante Cinq Millions Francs CFA.

Outre les charges, et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus. On ne peut porter des enchères qu'après avoir déposé une consignation de 45.000000 Francs entre les mains de Maître Audrey MALONGA MBOKO, Avocat au Barreau de Brazzaville Quinze (15) jours au moins à la date d'adjudication.

Fait et signé à Brazzaville le 17 mai 2022

S'adresse pour tous renseignements à

1-Maitre Audrey MALONGA MBOKO, Avocat au Barreau de Brazzaville, Cabinet d'Avocats ESSEAU sis boulevard Denis SASSOU Nguesso, Centre-ville, Brazzaville dépositaire d'une copie de cahiers de charges.

2-Maitre Gaëtan BITEMO, Huissier de Justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville dépositaire d'une copie de cahier de charges.

3- Au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville où le cahier des charges est déposé.

14^e BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

Les artistes exposent leurs talents au public

La quatorzième édition de la biennale d'art contemporain africain de Dakar (Sénégal), à laquelle participe la République du Congo à travers Les Ateliers Sahn de Bill Kouelany, s'est ouverte le 19 mai sur le thème « Ndaffa (la forge en wolof) », « la construction de nouveaux modèles ».

La particularité de la quatorzième édition de la biennale d'art contemporain est le fait que les artistes ont décidé d'investir l'espace public pour faire tomber les murs des musées et galeries, une innovation sans pareille. Un événement auquel d'intrigantes pyramides et un énorme chien jaune ont fait irruption sur la corniche de Dakar. En effet, face au bleu magnétique de l'océan, des habitants s'approchent en silence des deux mausolées en forme pyra-

midale. Faire « tomber les murs des galeries et des musées », déplacer « l'atelier de l'artiste dans la rue » et briser « l'imaginaire élitiste que le citoyen se fait de l'art », ce projet « *Doxantu* (la promenade, en langue wolof) est un véritable « plaidoyer pour un art plus présent dans l'espace public », plaident les organisateurs.

Cette biennale qui se tient dans la capitale sénégalaise, réputée pour son énergie créative, qui a vu naître

de grands artistes tels qu'Ousmane Sow, connaîtra une centaine d'expositions. En effet, après le report de 2020 à cause de la pandémie de covid-19, la quatorzième édition tant attendue va accueillir jusqu'au 21 juin le meilleur de la création contemporaine du continent. Pour les organisateurs, si la treizième édition tenue en 2018 avait drainé près de deux cent cinquante mille visiteurs, dont plus de cinquante venus de l'étranger, pour cette

quatorzième édition, il est noté la participation de quatre-vingt-cinq pays et plus de deux mille cinq cents artistes présents en In et en Off sur l'étendue du territoire et de la diaspora.

Faisant le constat qu'au Sénégal « la société, au-delà des acteurs culturels, n'a pas toujours ressenti la biennale », malgré les centaines d'expositions et lieux ouverts à tous et la couverture médiatique, le directeur artistique, El Hadji Malick Ndiaye, a demandé à dix-sept artistes de produire in situ des œuvres monumentales pour « dialoguer » avec les lieux jalonnant la corniche (village de pêcheurs, université, prison, ...), et programmer des performances dans des endroits reculés de la capitale.

Près de trois cents expositions

Il y aura près de trois cents expositions à Dakar et sur les îles de Ngor et Gorée, et une grosse centaine dans d'autres villes et pays de la diaspora, qui seront au programme du In et environ trois cent cinquante projets dans le Off. Dans les rues, on pourra retrouver un imperturbable chien surdimensionné de l'Égyptien Khaled Zaki, son étant de donner de la joie aux enfants et d'évoquer le problème des chiens errants de la capitale,

de les permettre de faire des selfies de résidents amusés. À l'intérieur et à l'extérieur, des dizaines de visages en terre, les yeux fermés à jamais, certains hurlant. Des chaussures s'échappent des mausolées, alignées jusqu'au bord de la falaise, comme tombant à la mer. Une évocation et une dénonciation puissantes, par l'artiste sénégalais Yakhya Ba, des tragédies de la migration clandestine qui endeuillent tant de familles africaines.

Une exposition internationale sera présentée dans un ancien Palais de justice à l'atmosphère hors du temps. Cinquante-neuf artistes visuels de la sélection officielle, venus de vingt-huit pays, dont seize pays africains parmi lesquels la République du Congo avec Les Ateliers Sahn et douze pays de la diaspora y prendront part.

Il est prévu également des expositions phares, une « forêt » de 343 sculptures hommes, femmes, enfants, sans bras, comme accablés du Sénégalais Ousmane Dia, qui dénonce les inégalités, invitant à un ordre nouveau qui s'appesantisse davantage sur la dignité humaine. Il est à noter qu'il sera organisé un colloque scientifique, par l'écrivain Felwine Sarr, sur la restitution du patrimoine africain.

Bruno Okokana



L'une des pièces exposées / DR



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

FORUM ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DES ARISTOCRATES AFRICAINS ET EUROPÉENS

Le programme officiel dévoilé

Le Conseil du forum des souverains et leaders traditionnels d'Afrique lance un Forum économique et culturel des Aristocrates africains et européens, du 23 au 27 mai à Rome, en Italie. La Franco-congolaise Eugénie Opou assure la présidence du comité d'organisation.



Sa majesté Tchiffi Zié Jean Gervais et Eugénie Opou/DR

L'initiative relève de sa majesté Tchiffi Zié Jean Gervais, secrétaire général permanent du Forum des souverains et leaders traditionnels d'Afrique ayant officialisé

également, le 30 janvier 2021 au Palais de l'Eburnie, à Abidjan-Cocody, les Deux Plateaux, le parrainage de la Guinée équatoriale, pays à l'honneur de ce forum en

Italie. Au programme, des moments forts tels que le conclave des dignitaires traditionnels et des aristocrates ; la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique ; les interventions de personnalités telles que Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président de la République de la Guinée équatoriale; Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine; Louis Michel, ministre d'Etat belge, député européen, ou la visite du Vatican suivie de la rencontre avec le pape François.

D'ores et déjà, plusieurs délégations de rois et chefs traditionnels africains, venant de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Nigeria, du Cameroun, du Soudan, de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Congo, de l'Afrique du Sud, pour ne citer que ces quelques pays, ont annoncé leur participation.

Marie Alfred Ngoma

DOUALA MUSIC'ART FESTIVAL 2022

Les artistes congolais appelés à postuler

Dans le cadre de la onzième édition du Douala Music'Art Festival (Domaf) qui se tiendra du 10 au 13 novembre prochain en terre camerounaise, un appel à candidatures a été lancé à l'endroit des artistes d'Afrique centrale, dont ceux du Congo, en vue de participer à l'événement.

Le comité d'organisation du Domaf invite les artistes évoluant dans l'univers des arts urbains à soumettre leurs candidatures pour participer à sa onzième édition prévue dans quelques mois. Les disciplines concernées sont la musique, l'art visuel, la danse et la mode street wear.

Depuis onze ans déjà, le Domaf réunit différents acteurs de l'industrie musicale, mais aussi ceux de l'univers de la mode, pour une série d'activités, notamment des concerts live, un marché street wear, un marché des acteurs de l'art évoluant dans le digital, des ateliers de formation aux métiers de l'industrie de la musique, des forums d'échange, une foire gastronomique, de divers espaces de détente. Cette année, le thème retenu est « Demain c'est hier ».

Pour postuler, le comité d'organisation souligne que chaque candidat doit fournir un dossier comprenant plusieurs éléments comme des informations relatives à son identité tels le nom, la nationalité, le lieu de résidence ; le genre musical et s'il s'agit d'un groupe, une présentation détaillée des membres est obligatoire ; une brève présentation de l'artiste groupe ; trois liens vers des clips ou shows live diffusés sur YouTube et Facebook.

Notons que les inscriptions se font par le remplissage d'un formulaire en ligne. La date limite de candidature est fixée au 16 juin. « Tous les candidats retenus seront avisés par l'équipe d'organisation du festival », indique un communiqué du Domaf.

Merveille Atipo

VIENT DE PARAÎTRE

« De l'atterrissage à l'appareillage, organisation de l'accueil du navire et des activités connexes »

L'ouvrage de 146 pages de Jean Louis Ondziadzoué, paru en mars derniers aux éditions L'Harmattan, est le fruit d'une étude objective fondée sur son expérience au sein du port et enrichie de ses recherches ainsi que de sa formation d'officier de port au Centre Trainmar de Dakar, au Sénégal.

Le recueil d'informations traite toutes des activités maritimes et celles de la vie portuaire, permettant à tout lecteur de découvrir les différentes procédures et formalités qui lui donneront une meilleure approche des opérations portuaires ainsi que celles des activités connexes. Préfacé par Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, cet ouvrage vient de façon précise prêter main-forte à tous les acteurs de la communauté portuaire qui, au quotidien, sont souvent confrontés à des situations ponctuelles et pratiques.

Pour l'auteur, et en sa qualité d'officier de port, ce manuel qui recense et traite plusieurs cas de figures propose de nombreuses solutions aux usagers portuaires tant sur les démarches à suivre en ce

qui concerne le volet accueil des navires, que sur les procédures d'enquêtes liées aux accidents et autres activités connexes à l'accueil du navire. Ainsi donc, vu sur cet angle, cet ouvrage est un viatique et un référentiel pour tous les usagers du service public portuaire.

En plus de cet aspect, ce recueil d'informations permet par conséquent de bien appréhender le volet régalién de l'activité portuaire qui polarise près de 90% du commerce extérieur en Afrique de l'ouest et du centre. Ce guide d'informations peut servir aux autorités portuaires comme un bréviaire pour le suivi des activités de la capitainerie, allant de celles des officiers de port à celles des autres agents en passant par celles des maîtres de port.



Constitué de quinze chapitres, notamment le rôle de la capitainerie, la structure de l'accueil navire, l'arraisonnement simultané ou déclaration du navire, gestion des navires désarmés non utilisés et les épaves, rapport de visite technique de flottabilité, rôle des dockers de l'équipe terre et de l'équipe bord et autres est une première sur la place du livre au Congo traitant des questions portuaires ainsi que des activités connexes

Notons que Jean Louis Ondziadzoué est titulaire d'un master 2 professionnel, officier de port du Centre Trainmar de Dakar, au Sénégal, et détenteur de plusieurs brevets et certificats dans le domaine portuaire et maritime. Il est actuellement en service au Port autonome de Pointe-Noire.

Faustin Akono

ARTS PLASTIQUES

La bande dessinée congolaise amenée dans des écoles

Rendre visible et accessible la Bande dessinée (BD) congolaise, c'est l'objectif fixé par l'espace Nsana-art Butsiélé et le collectif « Dikouala Bulles » en lançant, en avril dernier, la première semaine de la BD dénommée « Bulle mosi ». Plusieurs activités, parmi lesquelles le concours de la BD scolaire sur le thème « Non à la violence en milieu scolaire » destiné aux élèves, ont été retenues pour cet événement qui s'étendra jusqu'en octobre prochain dans les écoles de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Rendez-vous dédié à la célébration de la BD congolaise dans les écoles (primaire, collège et lycée), la semaine de la BD « Bulle mosi » (une bulle en français) est organisée par l'espace Nsana-art Butsiélé et le collectif « Dikouala Bulle ». Elle réunit des auteurs de la BD basés à Pointe-Noire. A travers cet événement, les deux structures entendent vulgariser et promouvoir la BD congolaise en milieu scolaire; susciter et stimuler les élèves à la lecture et l'écriture; découvrir et encourager les jeunes talents. « Bulle mosi » se déroule à travers différentes activités devant permettre de rendre la BD congolaise visible et accessible à tous (expositions, ateliers, dédicaces, rencontres et débats, battle de dessin avec les artistes du collectif Dikouala Bulles).

Au nombre des activités retenues figure aussi le concours de la BD scolaire consistant en la réalisation d'une BD sur le thème « Non à la violence en milieu scolaire ». La compétition, dont les inscriptions ont été lancées le 25 avril dernier, se fait en trois catégories (primaire, secondaire et lycée). Les élèves intéressés peuvent s'inscrire et déposer leurs plus belles planches et illustrations à la direction de leur école ou les envoyer par mail : nsana_arts@yahoo.fr. La date limite de dépôt est fixée au 25 octobre.



L'affiche du concours de la BD scolaire -Jussie Nsana/DR

« Bulle mosi » donne la possibilité aux élèves d'échanger avec des bédésistes du collectif Dikouala Bulles pour découvrir leur parcours et leurs travaux, les différentes étapes de la

réalisation d'une BD et de mettre leur imagination et leur créativité en exergue.

La semaine de la BD se déroulera à Pointe-Noire et à Brazzaville

avec possibilité de s'étendre dans d'autres villes et localités du pays, a indiqué Jussie Nsana, promotrice et directrice artistique de l'espace Nsana-art Butsiélé, structure initiatrice

du projet collectif Dikouala Bulles, une organisation née de la volonté de mettre en avant le neuvième art congolais et de travailler à rendre la BD congolaise visible et accessible à tous, a-t-elle expliqué. « A l'instar des femmes qui vendent le poisson à la criée, notre ambition est d'amener la BD dans les quartiers et les habitations comme ce poisson hareng dit « Dikoula » qui envahit les quartiers. Notre démarche est motivée par cette volonté de rendre visible la BD congolaise et, partant, des jeunes dessinateurs », a indiqué Jussie Nsana.

Professeure d'art plastique, passionnée de dessin dès son plus jeune âge, Jussie Nsana est diplômée de l'Ecole nationale des beaux-arts de Brazzaville. Première femme bédésiste congolaise, elle est une des auteurs de la BD « Chronique de Brazzaville » publiée aux éditions l'Harmattan BD. La plasticienne consacre une bonne partie de son temps à transmettre son savoir-faire et son amour pour l'art aux enfants et aux jeunes de la place.

Notons que « Bulle mosi » est aussi un événement qui annonce les rencontres itinérantes avec la BD congolaise dénommée « Dikouala bulle » qui connaîtra sa quatrième édition en novembre prochain, à Pointe-Noire et à Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

« A l'instar des femmes qui vendent le poisson à la criée, notre ambition est d'amener la BD dans les quartiers et les habitations comme ce poisson hareng dit « Dikoula » qui envahit les quartiers. Notre démarche est motivée par cette volonté de rendre visible la BD congolaise et, partant, des jeunes dessinateurs »

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA VEUVE MPETO NÉE BATITILA MARTINE



Les familles Kahounga et Mouvimba, Célestin Mantadi, agent Conseimo.SI., Yvon Florian Mpeto, agent de l'ARPCE, Pauline Moundélé, Gaspard Mbemba, Jean Jolie Diatsouika (en France) et Mme Bahamboula née Loupangou Agnès Olga Blanche (en France) annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur soeur et mère la veuve Mpeto née Batitila Martine (inspectrice de l'ONPT à la retraite), décédée le 1^{er} mai 2022, à Brazzaville, se présente comme suit :

Vendredi 20 mai

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile sis avenue des 3 Martyrs au n°757 (rfce arrêt 753) ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Hamadou, je souhaite être appelé Hamadou Moussa Garba.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

INFORMATION

Monsieur Poba Moutoko Pacôme porte à la connaissance de monsieur Kimbatsa Daniel de bien vouloir le contacter aux numéros suivants : 06 978 81 81 / 05 356 81 28, ou le rencontrer à l'adresse ci-après : 81 de la rue Massembo Loubaki, Château d'eau, Brazzaville, ceci pour une information le concernant. Toute personne connaissant l'intéressé est prié de l'en informer ou d'appeler directement en composant les numéros téléphoniques ci-dessus mentionnés.

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Mbavoula annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère, soeur et tante Marguerite Owila (propriétaire foncier au village Yé, terre Ebina), décédée le 3 mai 2022 à Brazzaville, se dérouleront comme suit :

Vendredi 20 mai

10h00 : levée de corps à la morgue de Talangai ;
12h00 : départ pour le village Yé Igné.

Samedi 21 mai

Recueillement ;
14h00 : inhumation au cimetière familial ;
16h00 : fin de la cérémonie.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

FESTIVAL DE CANNES

La Croisette va battre Pavillon africain

Le Pavillon africain offre une belle vitrine au cinéma africain à l'occasion du Festival de Cannes, du 17 au 28 mai.

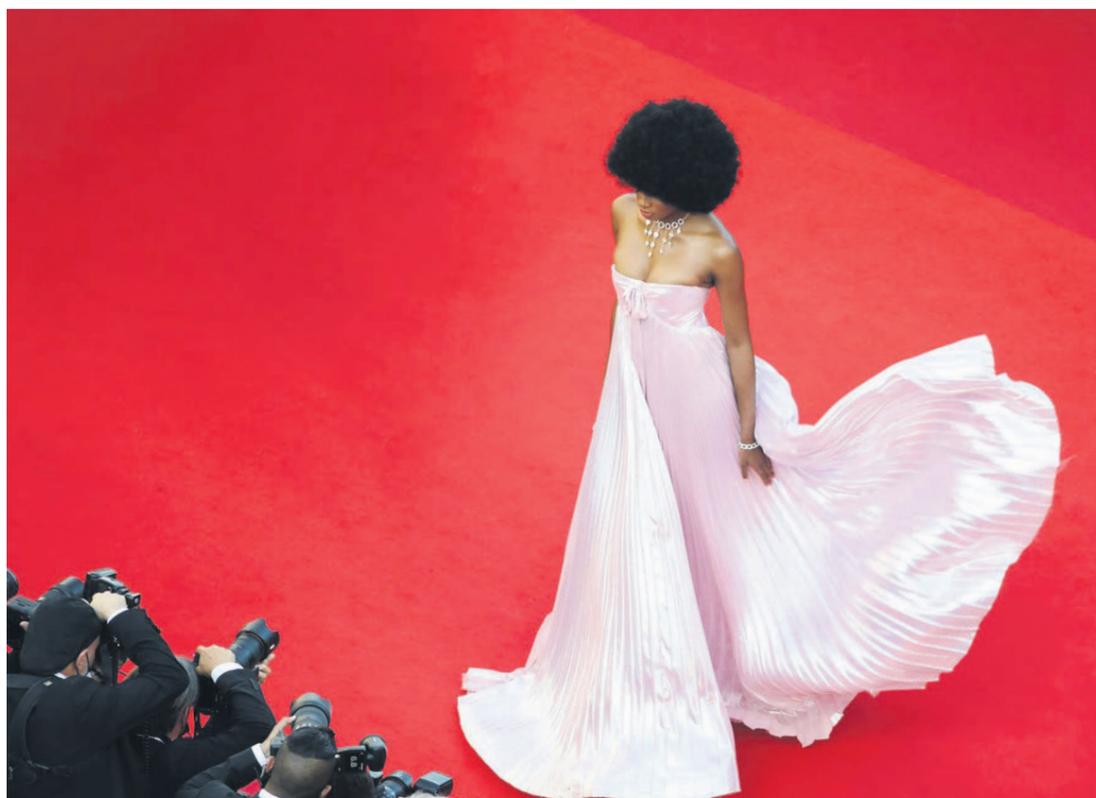
Epicentre du monde artistique et médiatique, Cannes va vivre, pour la quatrième année consécutive, à l'heure africaine grâce au Pavillon africain, organisé par l'ACA (agence culturelle africaine).

Parti à la conquête du monde de la littérature, dans le sillon du stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo, le Pavillon africain braque ses projecteurs sur le septième art et rend pérenne sa présence à Cannes.

Présent sur le Marché africain et sur la très glamour plage de la Croisette, l'espace porté cette année par le Sénégal qui préside l'Union africaine se veut une passerelle entre le cinéma africain, les festivaliers et les acteurs économiques et artistiques.

Plusieurs rencontres y sont organisées, à l'image de la table ronde du 22 mai consacrée au programme ACP-UE Culture, un mécanisme de soutien à la co-production audio-visuelle. Ou celle dédiée à Sentoo, développement de projet cinématographique visant à accompagner les cinéastes africains et favoriser la coopération Sud-Sud.

Le Pavillon africain proposera



Le Pavillon Africain est présent au Festival de Cannes du 17 au 28 mai sur deux espaces :

-Au Marché du Film, stand 23.05 (Palais des Festivals, niveau -1), le lieu de rencontre des producteurs, acheteurs, distributeurs et programmeurs de festivals du continent

-Sur la plage privée du Rado Beach Helen sur la Croisette en face du Carlton et du Martinez pour ses tables rondes et événements festifs.

également des projections de films et des rencontres avec ceux qui font ou qui feront le cinéma africain de demain. Et mardi soir, à partir de 22 h, la Rado Beach Helen devrait devenir le point névralgique du Festival de Cannes avec la Nuit africaine. «AdiacTV» et «Les Dépêches de Brazzaville» y seront en tant que partenaires du pavillon.

Autre temps fort très attendu à Cannes, la projection du long métrage « Le Prince » avec Passi qui, après la musique, confirme avec talent son travail de comédien. Sans oublier des représentants de l'association Clap Congo présidée par Claudia Yoka, initiatrice du Festival du film des femmes africaines Tazama, toujours très active dans le renouveau du septième art congolais.

A signaler que Claudia Yoka est actuellement en pleine préparation de «Mayouya», son prochain film qui réunit une trentaine de comédiens dont Passi. Dans son sillage, Phil Darwin sera également présent à Cannes avec d'autres acteurs culturels congolais. A suivre...

*Camille Delourme
et Julia Ndeko*

INTERVIEW

Lionel Samba : « Mon objectif est d'évoluer et de me stabiliser en première division »

Champion de deuxième division albanaise et de première division U21, Lionel Samba revient sur sa prolifique saison, son parcours et ses aspirations à la sélection congolaise. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Bonjour Lionel. Double félicitation puisque cette saison tu es deux fois champion, avec l'équipe une et avec les U21.

Lionel Samba (L.S.) : Merci. Oui, effectivement, en plus du titre de deuxième division avec l'équipe première du Bylis Ballsh, j'ai disputé, comme d'autres co-équipiers, à la demande du président, le sacre de l'équipe U21, puisqu'il était permis d'aligner quelques éléments de plus de 21 ans (Ndlr : il a 23 ans).

L.D.B. : Lionel, les suiveurs passionnés du football congolais te connaissent, mais pas le grand public. Peux-tu nous raconter ton parcours ?

L.S. : Je suis né à Brazzaville, où j'ai vécu jusqu'à 6 ans et où j'ai touché mes premiers ballons au quartier Diata. En France, j'ai commencé le foot dans la banlieue nancéenne. Ça a commencé à devenir plus sérieux en U17 Nationaux à Epinal où l'on dispute les play-offs, c'était d'ailleurs la première fois qu'un club amateur accédait à ce niveau.

J'y suis resté une saison, puis après des essais à Dijon et Toulouse, je suis arrivé à Créteil, en U19. J'y ai fait quelques entraînements avec la réserve, en N3, mais je voulais abso-

lument jouer en équipe première, donc je suis allé tenter ma chance à l'étranger.

J'ai rejoint le club roumain du Foresta Suceava, mais l'entraîneur, Selim Benachour, l'ancien joueur du Paris Saint Germain, ne comptait pas sur moi, donc je suis parti en Bulgarie où j'ai franchi les paliers jusqu'au coup d'arrêt du covid-19 (Ndlr : après le Sevlievo en 3e division, il a joué quatre matches de 2e division avec le Spartak Varna).

Retour à la case départ, en France, avant de repartir en Albanie, au Bylis Ballsh en janvier 2021. Le club jouait le maintien en première division et moi j'arrivai après une demi-saison sans club. Après quelques matches sur le banc, j'ai été prêté au FK Turbina en deuxième division avec lequel j'ai retrouvé des sensations (onze matches joués). Puis je suis revenu au Bylis Ballsh pour cette saison maîtrisée de bout en bout.

A titre personnel, j'ai davantage joué lors de la seconde partie de saison (Ndlr : vingt et un matches joués, douze titularisations, dont dix en 2022). Dès que j'ai eu l'opportunité, je l'ai saisie et j'ai gagné ma place dans l'équipe. J'ai aussi marqué un but important (victoire 1-0 le 12 février contre Pogradeci), puisqu'on termine la saison avec deux points

d'avance sur le second.

L.D.B. : Comment expliquer ce parcours peu linéaire ? Qu'est ce qui fait que la pièce ne tombe pas du bon côté ?

L.S. : Parfois, c'est un manque de réussite, parfois, on fait les mauvais choix. Lors d'un essai à Dijon, j'ai eu des problèmes de dentition qui ont joué sur mes adducteurs. J'étais diminué et on ne m'a pas fait signer. A Toulouse, lors d'un autre essai qui était jusqu'alors concluant, je commets une grosse erreur de concentration sur un des derniers matches de préparation et ils ne me gardent pas. Ça se joue à des détails.

L.D.B. : Est-ce que le parcours d'un Gaius Makouta, passé par la 4e division grecque et l'Irlande qui est désormais international et qui joue à Boavista peut être une source de motivation pour toi ?

L.S. : Bien sûr, ça démontre qu'il ne faut pas baisser les bras. En plus, il est passé par Créteil, comme moi. Je ne le connais pas personnellement, mais on a un ami commun. Je sais qu'il a travaillé à l'usine et qu'à un moment il a songé à arrêter. Mais il est parti tenter sa chance à l'étranger, il a travaillé dur pour y arriver. Oui, c'est un parcours inspirant. La



chance sourit aux audacieux, et parfois, il faut prendre des chemins de traverse pour s'accomplir.

L.D.B. : Comment imagines-tu la saison prochaine ?

L.S. : Je suis serein. Mon club revient en première division et mon objectif est d'évoluer et de me stabiliser en première division. Donc je me projette avec le Bylis Ballsh, où on me fait confiance, plutôt que de repartir de zéro ailleurs.

L.D.B. : Sur ta fiche technique, on peut lire : défenseur central, droitier, 1m 83. Peux-tu nous en dire plus sur ton profil technique ?

L.S. : Je suis fort dans les duels, assez rugueux, très rapide. J'essaie d'anticiper, de bien relancer et de jouer simple, sans me prendre pour un autre. Avec ma taille, je ne suis pas un « grand » défenseur, type

Golgoth, en revanche, j'ai une bonne détente et un bon timing.

L.D.B. : Pour toi qui as effectué tes premiers pas et touché tes premiers ballons dans les rues du quartier Diata, à Brazzaville, les Diables rouges sont un objectif avoué ?

L.S. : Bien sûr. Je suis un enfant de Brazzaville, le football est mon métier et je travaille dur pour me rapprocher de la sélection nationale. Il me reste du chemin à parcourir, du travail à fournir, mais c'est dans un coin de ma tête. Et le jour où le sélectionneur m'appellera, ça sera une fierté de jouer pour mon pays et de revenir au stade Massamba-Débat comme joueur. Très jeune, mes oncles m'y emmenaient voir des matches. Quel honneur ça serait pour moi !

*Propos recueillis
par Camille Delourme*